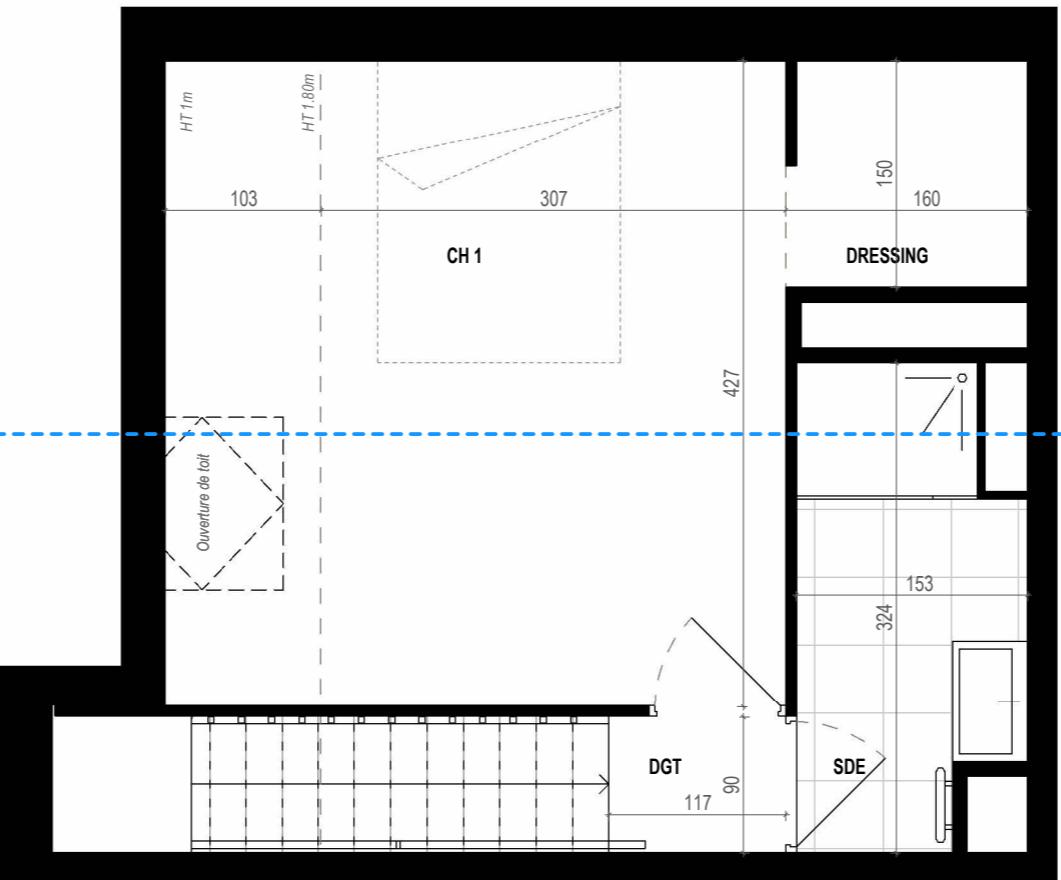


BATIMENT
C06 NORD | NIVEAU
R+4 | TYPE
T2 | N°LOT
F42

| PIECE | SHAB / Surface Ext. | SURFACE AU SOL |
|----------------|----------------------------|----------------------------|
| SÉJOUR-CUISINE | 28.67 m ² | 31.66 m ² |
| CH 1 | 13.11 m ² | 17.51 m ² |
| DRESSING | 2.35 m ² | 2.35 m ² |
| SDE | 4.36 m ² | 4.36 m ² |
| WC | 1.39 m ² | 1.39 m ² |
| DGT | 1.05 m ² | 1.05 m ² |
| | 50.93 m² | 58.32 m² |
| LOGGIA | 10.27 m ² | 13.96 m ² |
| | 10.27 m² | 13.96 m² |

REZ



ETAGE



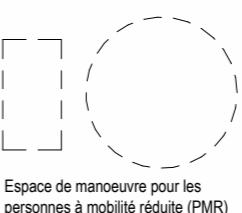
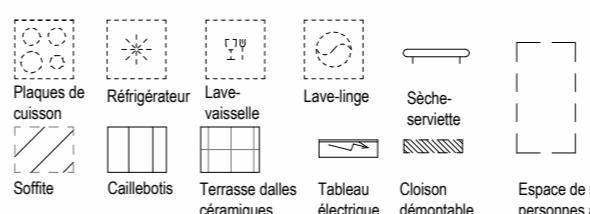
0 1 2 3m

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans.
Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible.
Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique.
Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif.
La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.
Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition.
Les seuils de menuiseries sont conformes à la réglementation. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtre sur balcons ou terrasses sera de 2cm.



LEGENDE

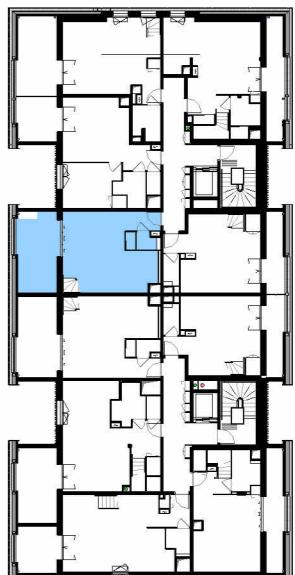
VR Volet roulant
GC Garde-corps
F Fenêtre ouvrant à la française
OB Oscillo battant
PF Porte fenêtre
PL Placard
Fx Fixe
C Portes coulissantes
HSP Hauteur sous plafond
EP Descente d'eaux pluviales



Logement Evolutif
Logement Accessible
TMA (Travaux Modifications Acquéreur)



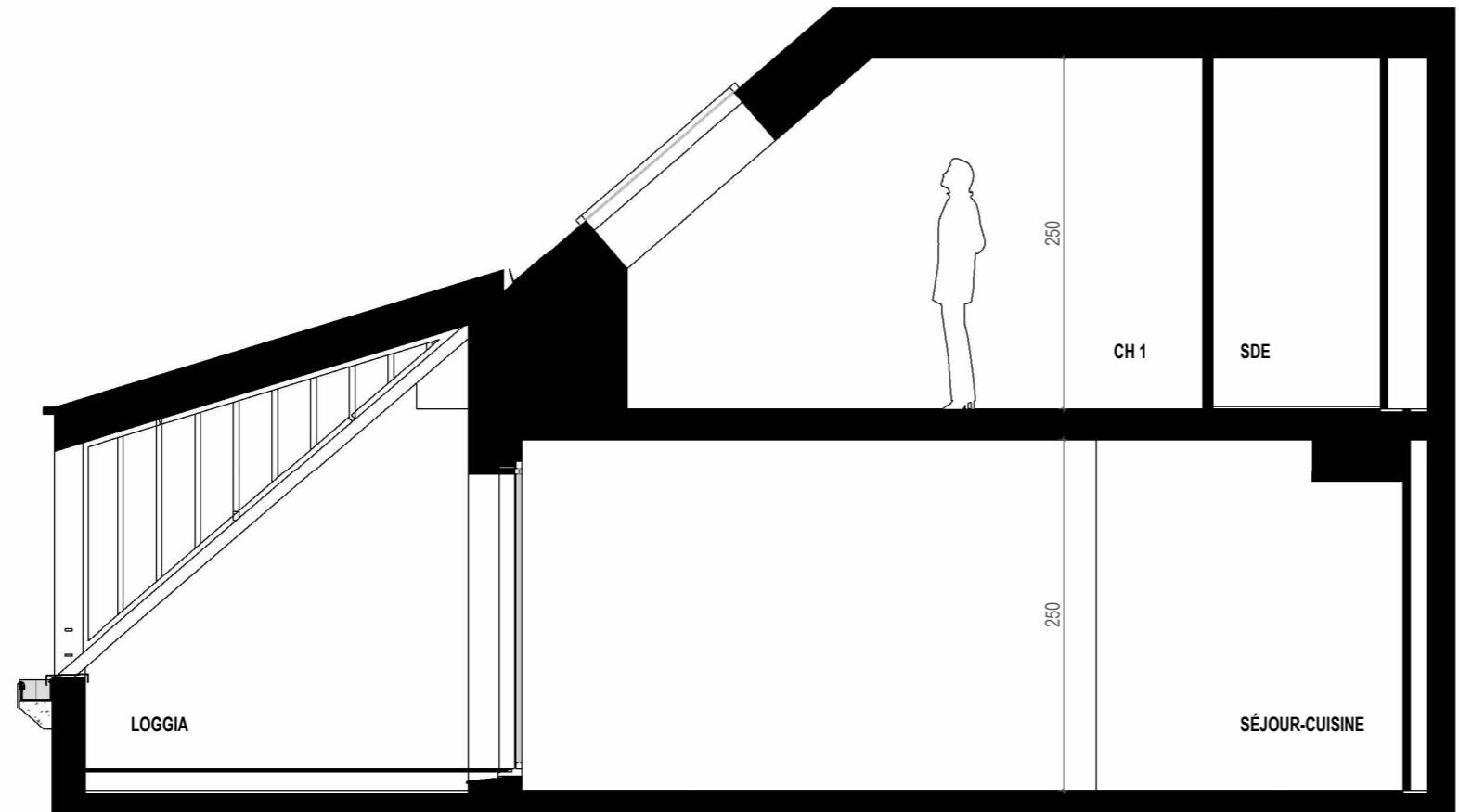
PLAN REPERAGE
R+4



ea
explorations
architecture

| BATIMENT | NIVEAU | TYPE | N°LOT |
|-----------------|------------|-----------|------------|
| C06 NORD | R+4 | T2 | F42 |

| PIECE | SHAB / Surface Ext. | SURFACE AU SOL |
|----------------|----------------------------|----------------------------|
| SÉJOUR-CUISINE | 28.67 m ² | 31.66 m ² |
| CH 1 | 13.11 m ² | 17.51 m ² |
| DRESSING | 2.35 m ² | 2.35 m ² |
| SDE | 4.36 m ² | 4.36 m ² |
| WC | 1.39 m ² | 1.39 m ² |
| DGT | 1.05 m ² | 1.05 m ² |
| | 50.93 m² | 58.32 m² |
| LOGGIA | 10.27 m ² | 13.96 m ² |
| | 10.27 m² | 13.96 m² |



0 1 2 3m

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans.

Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible.

Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique.

Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif.

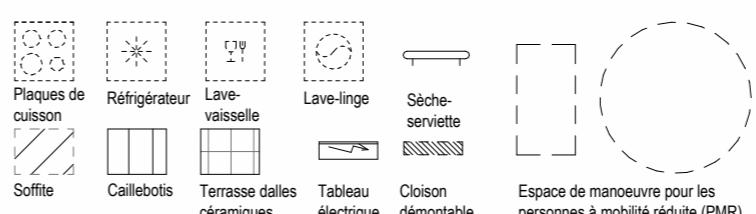
La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.

Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition.

Les seuils de menuiseries sont conformes à la réglementation. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtre sur balcons ou terrasses sera de 2cm.

LEGENDE

VR Volet roulant
GC Garde-corps
F Fenêtre ouvrant à la française
OB Oscillo battant
PF Porte fenêtre
PL Placard
Fx Fixe
C Portes coulissantes
HSP Hauteur sous plafond
EP Descente d'eaux pluviales



Logement Evolutif
Logement Accessible
TMA (Travaux Modifications Acquéreur)

